

La comèta

Autor(en): **Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 20

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

I. LA DÉFAITE DU SHAKO

Nos gardiens de la paix lausannois n'ont pas toujours eu l'uniforme sobre et de bon goût qu'ils portent actuellement. Ils étaient vêtus précédemment d'une tunique en forme de redingote à deux rangs de boutons blancs, à col ouvert gris de fer avec numéros sur les revers du col; en grande tenue, cette tunique était vert très foncé. Pantalon gris de fer. Une casquette vert foncé, forme française, à visière plate et passepoils noirs, l'écusson lausannois, d'argent, en façon de cocarde, recouvrait le chef de l'agent de police. Comme arme défensive et insigne d'autorité, une canne en rotin avec pommeau piriforme en argent.

Les agents de police étaient jadis connus sous le nom de *gapiens* et les postes de police étaient les *gapiennaires*. C'était le temps des bons et paternels commissaires Chambaz, Panchaud, Lacombe et Gavillet, qui ont laissé un excellent souvenir à ceux qui ont eu l'avantage de les connaître. A cette époque, la tenue de ces braves fonctionnaires se composait d'une redingote ouverte à larges pans bleus, de capote avec boutons blancs, d'un gilet et d'un pantalon de même couleur (de triège blanc en été); en grande tenue, tunique et pantalon étaient noirs. La coiffure était une casquette noire (comme les automobilistes en portent actuellement) avec écusson lausannois. Les gamins de l'époque, qui ont aujourd'hui (ceux qui en ont encore) les cheveux gris, les appelaient les *bleus*. Ces pacifiques agents portaient la canne de rotin ci-dessus.

Les commissaires étaient toujours correctement vêtus de noir.

C'est à cette époque que des étudiants obscurèrent l'arcade d'entrée du poste de la Palud au moyen d'un moule de bois. On voyait souvent au crépuscule, en été, ces pacifiques fonctionnaires prendre le frais, et se reposer sur un petit banc devant ce même poste; un beau soir, les agents oublièrent leur banc et celui-ci leur fut exproprié (comme disent élégamment les Slaves) par un joyeux élève de l'Académie, aujourd'hui ministre du Saint-Evangile. On n'en finirait pas si l'on voulait raconter toutes les joyusetés dont furent victimes les collègues du commissaire Poterat.

Mais reprenons notre petite étude sur la tenue et l'habillement du gapien lausannois. Si nous remontons « l'océan des âges », comme disait Lamartine, la tenue était encore autre. Nous éviterons une sèche description de celle-ci en citant cette petite production, qui vit le jour il y a quelque trente ans et qui eut pour auteur un jeune zofingien, actuellement dessinateur célèbre à Paris, connu sous le nom de peintre des chats; si je n'en dis pas plus long, c'est pour respecter l'anonymat de cet aimable garçon, qui maniait aussi bien la plume que le crayon :

Voici longtemps de ça (d'abord il faut vous dire qu'en ce temps les gapiens portaient un grand shako d'une forme évasée et d'un bon pied de haut).

La lune allait bientôt quitter son noir empire
Pour faire place au jour. Certain étudiant
Qui, paraît-il, avait absorbé mainte chope,
Montait d'un pas peu sûr la rue de Saint-Laurent.
Alors se balançait au-dessus d'une échoppe
Et lui servant d'enseigne une socque en fer blanc,
Enorme, monstrueuse et digne d'un titan.
« Ah, dit l'étudiant, contemplant cette socque,
Voilà qui ferait bien en guise de breloque,
Pendue à mon gilet » : Aussitôt fait que dit.
S'aidant des pieds, des mains, bientôt il atteignit
L'objet de ses desirs, et, fier de sa conquête,
S'éloigna titubant, brailant à tue-tête.
Et bientôt il allait atteindre le Maupas
Lorsque ces mots : « Où donc allez-vous de ce pas ? »
Vinrent couper tout court à son refrain bachique.
C'était un gapien qui l'empoignait par le bras :
— « Au violon, l'ami, pour calmer votre chique ! »
— « Salut à toi, l'agent de la force publique ! »
» Je vais par un discours clair et mathématique
» Te prouver, d'abord que : je suis fort de sang-

[froid...
» Et secondement que : cette socque est à moi »,
Reprit l'étudiant. — « Voici, *non chicus sum*
» *Quia huic capiti, nunquam bonum vinum*
» *Facit, factique nullum nalescium.*
» *Quia gapiens sunt inter homines*
» *Et inter bestias, imbecillissimi.*
» *Secundo : haec socqua est merito nichii*
» *Nam magno labore, illum decrochavi*
» *Et quia studentes sunt inter homines*
» *Chahutorissimi, rigolosissimi !*
» Voilà des arguments, j'espère, sans réplique ? »
— « Arguments, arguments, c'est pas une raison
» Je ne discute pas avec un homme chique.
» Au violon ! — « Tout doux, et la péroration... »
A ces mots, de sa socque, à deux mains il applique
Sur le chef du gapien un si furieux coup
Que l'énorme shako s'enfonça jusqu'au cou...
Notre héros s'enfuit. Le gapien presque fou,
Aveuglé, suffoqué par son masque incommode,
Fit un chahut d'enfer. Dépassant les volets
On voit de, tous côtés, des têtes en bonnets
De coton se montrer : — « Quelle est cette méthode
De venir sans pudeur troubler les braves gens ?
Il faut aller, morbleu, requérir des agents ! »
S'écrièrent les voisins. Bientôt plusieurs patrouilles
D'agents sont là. Jugez de leur étonnement.
Voyant leur compagnon, tous ces *bleus* croyez-m'en
Faisaient des yeux, des yeux... gros comme des

[citrouilles.
Les bras leur en tombaient. Au bout d'un long

[moment
Ils songèrent pourtant à dégager leur frère.
Et l'on n'y réussit qu'en fendant par derrière
Le shako du gapien. Or les municipaux,
Vu les désagréments qu'entraînaient les shakos
Changèrent dès ce jour en casquette légère
L'énorme couvre-chef de la gent policière.

Ce petit tableau rimé prouve que les agents de police portaient un shako. Un centenaire lausannois (s'il en reste) pourrait nous dire en quoi consistait le reste de l'habillement des agents du vieux Lausanne. Les cinquantenaires, par contre, se souviendront d'avoir vu dans leur

¹ Latin de cuisine qui signifie : *Je ne suis pas tère, parce que le bon vin n'a fait et ne fera jamais mal à la tête; les gapiens sont les plus sots des hommes et des animaux. Ensuite, cette socque est bien à moi, car il m'a fallu beaucoup de peine pour la décrocher et les étudiants sont les plus chahuteurs et les plus rigolos des hommes.*

enfance, à la montée de St-Laurent, une socque en tôle, peinte en rouge, sur laquelle était peint un soleil avec la devise : *Il lui pour tous!* Dessous, un atelier, où l'on voyait, le soir, des cordonniers qui travaillaient à la clarté d'une lampe dont les rayons étaient concentrés par une boule pleine d'eau formant lentille, sur la semelle en travail.

MÉRINE.

L'HIVER DE 1785

La note ci-après figure dans le registre des haptèmes de Bex (Archives cantonales), à la fin de mai 1785. Elle est de la main du pasteur J.-F. Bournet, de Lausanne. La température hivernale de la première quinzaine de mai 1910 nous incite à la reproduire à l'intention des lecteurs qui aiment à faire des comparaisons.

AVANT que d'inscrire plus avant, j'ai cru convenable de faire ici quelques remarques sur l'hiver extraordinaire de 1785. Les plus âgés n'ont aucun souvenir d'un hiver si long et si rigoureux et où il soit tombé une si grande quantité de neiges. Nombre d'oiseaux ont péri dans la campagne. Le thermomètre a été certains jours 23 jusqu'à 24 degrés au-dessous du point de congélation. Les jours les plus froids ont été les 25 et 26 décembre 1784; les 13 et 14, idem; 27 et 28 février, 13, 14 et 24 mars 1785. Il y a eu dans quelques endroits, surtout aux environs de Berne, depuis 7 jusqu'à 14 pieds de neige; à Vevey, le 30 mars, où je me trouvais pour la classe, il tomba le matin 20 pouces de neige; depuis ce jour jusqu'au 6 avril, les chemins de Berne à Lausanne ont été fermés et les courriers ont manqué deux fois; pendant près de 15 jours aucun charroi n'a pu entrer dans Berne; plusieurs maisons manquoient de bois, et on se le prétait buche par buche. Ce qu'il y a eu de singulier, c'est que la neige a été beaucoup plus abondante dans les plaines que vers les montagnes; tandis qu'on avait 4 pieds de neige à Lausanne et Vevey, on en avait à peine 2 pieds à Bex, et sur nos montagnes moins que les années précédentes. Pour finir, le 31 mai et le 1^{er} juin, il est tombé une pluie froide, il a fallu se chauffer, et il a neigé jusqu'à mi-mont. »

LA COMÈTE

N'ar-vo pas liè dein lè papai que lài onna comète que no tsi dessus ào dissime galop et que va reincontrà la terra lo dize-houit que vint? Se cein arreve, quint' emèluà cein va fère! quint' accerasàie! podro z'ami! quinta fre-cacha et quinte z'èpèlue on vao vère! Po onna depufàie, n'è pas l'eimbarrà, mà sarà onna depufàie! Pu pas m'vo representà çosse que se on mettà dein doù canon, braquà pas bin l'liein l'on de l'autro, dou boutefa à la pllièbe de boulet: quand l'è qu'on farà fù, vâide-vo elliaù podro boutefa quand sè reincontrerant? Tot sarà frèzà. Eh bin! l'è dinse la comète.

Cein que èpouàire lo mè, l'è que l'a — que diant lè dzein que l'ant recordàie — onna pu-

cheinta quuva asse granta... sé pas quemet vo dere... asse granta qu'on pridzo de djonno, et que pao vo z'accouilli de cliiau fronnâie à vo fère verî lè quatro fè ein l'air. Foudràî pouâi la lâi copâ tot ein iadzo, na pas quemet fasâi Brinna-casaqua que l'avâi on tsin que faillâi lâi sabrà la quuva: po ne pas que cein lâi fasse trau mau et rongni direct à rà la rita, clli tadié lâi ein copâve ti lè dzo on petit bet. La comèta, foudràî pçuâi la lâi fotre avau tot d'onna terya, à rà lo perte. Porrâi pao-t'ître servi adan po fère on pucheint pont que l'âodrâi tant qu'à la lena. Aprî on porrâi lâi beta on trame. Sarant conteint pè Lozena.

Yè bin ruminâ à cein que faillâi fère po ne pas fère esterminâ pè cliâi chenollie de comèta et crâyo avâi trovâ on remîdo. Se fâ pas effè, vu fère setâ dessu onnâ budzenaire quieinze dzo doureint. A-te que cein que vo vu dere: Vo sède prau que quand lâi a de la nâ et dau dzalin dessu lè fi dâi téléphone, po la fère tsesi n'a rein que sâi pe vito fè que de téléphonâ ein allemand. Lo tutche l'è onna leinga que fâ tot crezenâ.

Dan, lo dize-houit, quand vo verrâ fusâ la comèta, sailli ti de voutrè z'ottò, lè z'hommo, lè z'einfant, lè Jui, lè fenne — eh! mon Dieu! n'âobliâ pas lè fenne, pouant bramâ pe fè que lè z'auto — et pu bouâilâde ein allemand, tant que le mor vo châota:

« Tondreverte, creibe de comèta, ouze! »

Et vo verrâ la comèta, èpouâirya, lèva la quuva... et pu fotre lo camp.

MARC A LOUIS.

AU THÉÂTRE DU JORAT

La fièvre des habitants de Mézières, que nous signalions l'autre jour, atteint maintenant son apogée. Dame! l'entreprise dans laquelle ils se sont lancés n'est pas une mince affaire. C'est après-demain que leur grand et original théâtre ouvrira ses portes pour la première représentation d'*Aliénor*, la nouvelle œuvre de M. René Morax. Il s'agit de montrer au canton de Vaud, et à nos amis du dehors, que le véritable art dramatique populaire, né dans le Jorat le 14 avril 1903, est très vivace et qu'il ne demande qu'à s'épanouir. Pour qui connaît l'auteur, ses collaborateurs et ses interprètes, la journée du 16 mai marquera de nouveau dans nos annales, la chose ne fait pas l'ombre d'un doute. Cette conviction, elle s'est emparée de tous ceux qui ont suivi les préparatifs du spectacle, ou à qui il n'a même été donné que de passer quelques heures dans ce village où chacun, peu ou prou, s'occupe à faire triompher une œuvre sur laquelle convergent toutes les pensées.

Entrez dans l'une quelconque des bonnes auberges de Mézières, ou dans la première maison venue — elles sont toutes plus hospitalières les unes que les autres — ou encore dans une de ces étables où s'alignent les croupes fauves d'une demi-douzaine de belles vaches, partout vous n'entendez parler que d'*Aliénor*, la jeune châtelaine de Romont, de son époux, du sire Mainfroy, et d'un tas d'autres personnages dont vous voudriez bien qu'on vous parle un peu plus longuement; mais les acteurs, malins autant que discrets, n'en disent que ce qu'il faut pour aviver votre curiosité. De la musique que M. Gustave Doret a écrite pour les chœurs, des décors auxquels MM. Jean Morax et Hugonnet mettent la dernière main, vous n'apprenez pas davantage; mais les regards où brillent la flamme de l'enthousiasme vous instruisent plus éloquemment que bien des paroles sur le degré de beauté du spectacle qui s'élabore ainsi dans le plus grand des mystères.

On nous a demandé si *Aliénor* était une pièce dans le genre de *Henriette*, de M. René Morax, ou de *Sur la pente*, de M. Benjamin Vallotton.

Nous pouvons rassurer ceux de nos lecteurs, — et c'est sans doute la généralité — qui ne goûtent guère la littérature anti-alcoolique transportée à la scène: l'action d'*Aliénor* se passe au temps où la Croix-Bleue et l'Ordre des Bonstempliers étaient loin d'être en germe.

LE BON VIN

Il y a quelques jours s'est tenu, à Paris, un congrès de physiothérapie auquel assistaient quelques praticiens du canton de Vaud et que présidait M. Landouzy, l'un des plus illustres médecins de France. Dans un discours, M. Landouzy a parlé des vertus du vin. Quand bien même il pensait avant tout aux crus de son pays, les lecteurs de *Conteur vaudois* ne seront pas fâchés, sans doute, de savoir comment s'est exprimé ce célèbre homme de l'art. Un de ses confrères de Lausanne a bien voulu nous transmettre le relevé de ses paroles. Le voici:

« Combien Pline ne prendrait-il pas en pitié nos flasques buveurs d'eau, jeunes gastropathes neurasthénisés, lui qui proclame le vin entretenir les forces, le sang, le teint!

» Un peu de vin, écrit-il, fait bien aux nerfs; trop de vin leur fait mal. Il récréé l'estomac, excite l'appétit, amortit les chagrins et les soucis; il est diurétique, réchauffe et procure le sommeil.»

« Qui, aujourd'hui, parlant, je suppose, de nos bordeaux fortifiants, de nos bourgognes agréablement diurétiques et de nos champagnes hilarants, dirait l'action physiologique des vins généreux de France, mieux que Pline buvant, chaque jour, un peu de falerne et de massique?

» A notre tour, comme nos confrères, les diététistes romains, nous recommandons d'user du bon vin naturel. Pourquoy, en fils indignes, en physiologistes et en économistes aveugles, nous refuserions-nous à tirer, de nos vignobles aussi, les énergies que, pour les caresses du palais, les satisfactions de l'estomac et la gaieté de l'esprit, y accumule le Soleil?

» Experte et sobre, notre section de diététique permet, aux repas, l'usage du bon vin, autant qu'elle en proscriit l'abus. Se tenant à l'écart des abstinentes, elle rappellera avec Molière, à ces intransigeants d'humeur grise, que:

La parfaite raison fuit toute extrémité
Et veut que l'on soit sage avec sobriété.»

EN EXIL

Londres, 2 mai 1910.

Cher ami,

Je profite de ce jour de mai, pluvieux et sombre, pour te résumer mes premières impressions sur Londres.

Tout d'abord, tandis que le train ralentit sa marche et que la gare approche, c'est l'inévitable déception: des maisons quadrangulaires, basses et grises sous un ciel terne, s'alignant en de longues et monotones perspectives; des jardinets délabrés, mal clôturés, où pendent quelques hardes qui ne peuvent être que grises; peu de vie apparente.

Il est vrai que nous traversons un quartier pauvre et que là-bas, autour de cheminées monumentales révélant l'industrie, il règne, il doit régner, une activité de fourmière.

Mais cela, c'est le Londres intime, celui où l'on ne va guère: ce qu'il faut connaître c'est le Strand, Piccadilly, Trafalgar Square. Car ici, comme ailleurs, les Cook et les Bædecker préfèrent vous révéler une rue de Bourg plutôt qu'un Rôlillon.

Arrivé à Waterloo Station j'ai, pour ne pas avoir l'air gourde, suivi la foule, pensant normalement aboutir à la sortie. Erreur: la foule ne faisait que changer de train. Aussi ai-je dû rebrousser chemin.

Un aimable londonien heureusement m'a

indiqué ma destination, et me voici dans une famille anglaise ne parlant que l'anglais.

Pour mes débuts, j'y bafouille tant bien que mal, tâchant de coordonner pratiquement mes maigres connaissances de continental. Je suis déjà très fier. Les dames que j'ai vues trouvent que je parle très bien; il est vrai que les hommes, eux, ne me comprennent pas.

J'habite dans le nord un quartier d'honnêtes bourgeois que je vois chaque matin, en attendant de faire la même chose, se précipiter vers leur train à destination de la City — le quartier général du travail londonien.

Pour se mettre au pas anglais (chacun sait que leur pied diffère du nôtre), il faut ouvrir la journée avec un repas pantagmétique; ensuite, dans un omnibus qui prend toujours la gauche, vous descendez vers le centre, humant à loisir l'odeur âcre des fritures que préparent les poissonniers, tandis que de pauvres diables tournant des pianos mécaniques, charment vos oreilles du dernier air connu.

Dans la cité, c'est la vie active. Peu ou pas de promeneurs. Des gens pressés, le front barré par le pli du souci profitent du bras que lève un gigantesque policeman pour traverser la rue, et disparaissent dans quelque ruche. Car c'est derrière ces façades que tout un peuple travaille, échange, invente, combine pour le trop fameux « struggle for life ». C'est dans l'encombrement des bureaux que se brassent les millions, que se vendent et s'achètent les cargaisons, que se livrent les batailles à coups de télégrammes. Malheur aux vaincus!

Après avoir fait ces constatations, je suis entré dans un bar, comme un affairiste, prendre sur le pouce une mince pitance arrosée de « pale ale », la boisson nationale après le whisky.

Normalement, j'ai clôturé cette sortie en m'émerveillant sur le marbre d'un « lavatory » (oui, mon vieux, du vrai marbre!). Ils sont vraiment splendides, mais je dois le reconnaître, mal répartis, comme partout. Dans certains quartiers, impossible d'en trouver un, alors que dans d'autres, il n'y a qu'à se tromper de porte!

Ecris-moi bientôt, et dis-moi ce qui se passe chez nous!

Ton vieux copain qui te serre la rame.

H. S.

VIEUX-LAUSANNE

Les archéologues se sont emparés du vieil Evêché de Lausanne, ou du moins de ce qu'il en reste. Ils le dissèquent, en scrutent tous les coins et recoins, afin d'arracher à ces vénérables pierres, patinées, effritées par les ans, leurs secrets les plus intimes.

Quand ils auront terminé leurs minutieuses investigations et retrouvé, sur ces vieux murs, la trace de toutes leurs péripéties à travers les siècles, les archéologues-historiens céderont la place aux archéologues-reconstituants, qui chercheront, au moyen des indications recueillies, à rétablir tant bien que mal l'état des lieux, tel qu'il était au temps jadis.

Pourvu seulement que les premiers n'imposent pas aux seconds l'obligation de respecter outre mesure, dans leur œuvre de reconstitution — comme cela se voit ailleurs — en les dénonçant, en les cataloguant, par des dates ou autres signes, les traces de tout genre, mutilations inconscientes ou voulues, transformations malheureuses, restaurations maladroites, etc. laissées au cours des siècles par les divers occupants. Et qu'ainsi on ne sacrifie complètement le côté esthétique, compris et goûté du grand nombre, à un intérêt historique, très relatif en l'occurrence, et que ne comprend et n'apprécie qu'une infime minorité d'initiés. Ces derniers n'ont-ils pas assez, pour satisfaire leurs désirs et sauvegarder les droits de l'histoire, des notes, relevés, croquis, etc., recueillis